



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA TRAVAILLANT CHEZ AIR TRANSAT AFFECTÉS À UNE MISSION HORS BASE – LE HAJJ

Chers confrères,
Chères consoeurs,

Au cours des deux dernières années, l'affectation du personnel au programme du Hajj a donné lieu à du ressentiment chez nos membres concernant les avantages qu'ils reçoivent comparés aux avantages que les membres des deux autres groupes reçoivent pour la même mission. À leur demande, le syndicat a rencontré la compagnie dans le but de corriger cette inégalité. Toutefois, nous avons seulement réussi à obtenir ce qui, à notre avis, est une solution temporaire de la compagnie sur cette question.

En tenant compte de l'importance d'atteindre l'égalité pour nos membres affectés au programme du Hajj, le syndicat (les présidents des comités d'atelier des sections locales à Vancouver, à Toronto et à Montréal, ainsi que moi-même) a rencontré la compagnie les 9 et 29 juin dernier afin d'obtenir un ensemble d'avantages sociaux égal à celui des autres groupes affectés à la même mission. Au cours de ces rencontres, la compagnie a affirmé qu'elle n'était pas préparée à offrir des avantages supérieurs à ceux qui avaient été accordés à nos membres en 2010. Après plusieurs discussions, elle a seulement consenti à remplacer la formule de calcul qu'elle utilise pour calculer la prime de 210 \$ par jour (en ce qui a trait au nombre total d'heures supplémentaires travaillées par les membres) par un montant forfaitaire de 6 500 \$ par membre. Ce montant n'aurait aucune incidence sur les heures supplémentaires travaillées par les membres.

Bien que nous ayons accepté cette nouvelle proposition, nous avons informé la compagnie qu'elle n'atteint pas, à notre avis, l'objectif d'égalité avec les autres groupes. Nous vous avisons donc de lire attentivement l'offre de la compagnie et de bien connaître les attentes de celle-ci avant d'accepter de participer à la mission de 2011. Veuillez noter qu'aucune nouvelle demande portant sur les avantages ne sera considérée jusqu'à la prochaine négociation collective.

Voici un tableau comparatif sur les avantages que reçoit chaque groupe affecté au même programme du Hajj :

Avantages	Équipage de conduite	Équipage de cabine	Maintenance
Main-d'œuvre	5 équipes / appareil	Directeurs de vol / appareil	14 (10 mécaniciens annotés, 4 électriciens annotés)
Indemnité quotidienne	7,50 \$US / heure	7,50 \$US / heure	7,50 \$US / heure
Prime – période de repos	2000 \$ (net)	2000 \$ (net)	2000 \$ (net)
Boni – séjour de longue durée ¹	210 \$ (net) / jour à compter de la 9 ^e journée	210 \$ (net) / jour à compter de la 9 ^e journée	6500 \$ (net)
Allocation pour les communications et le service de nettoyage	250 \$ par phase	250 \$ par phase	250 \$ par phase
Jours de repos assurés	Un minimum de 11 jours pour chaque mois complet de service actif (jours de repos assurés pendant la période de repos de 10 jours)	Un minimum de 11 jours pour chaque mois complet de service actif (jours de repos assurés pendant la période de repos de 10 jours)	Jours de repos non assurés durant la période de repos de 10 jours
Heures supplémentaires	Taux double après 85 heures, jusqu'à un maximum de 105 heures ²	Taux double après 85 heures, jusqu'à un maximum de 105 heures	Selon la convention collective en vigueur, sans plafonnement
Indemnité totale par participant ³	31 240 \$	31 240 \$	22 790 \$

Comme nos membres jouent un rôle essentiel en ce qui a trait à la ponctualité et aux résultats positifs dont M. Graham a fièrement parlé au cours du programme de l'an dernier, la position du syndicat est que l'indemnité qu'ils reçoivent devrait être égale à celle des autres groupes. Nous demandons à la compagnie d'accorder à nos membres le respect et l'égalité qu'ils méritent.

Comme la compagnie s'est engagée à vous présenter la proposition pour le programme de 2011, elle vous convoquera prochainement à une rencontre dans les différents endroits en présence d'un représentant syndical.

Syndicalement,

Georges Bujold
Président général

BULLETIN N° 049 ÉMIS LE 5 JUILLET 2011

VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

¹ Les membres de l'équipage de conduite et de l'équipage de cabine peuvent choisir d'être affectés à une phase seulement du Hajj.

² Tous les membres de l'équipage de conduite qui *ne participent pas* au programme du Hajj et qui accumulent plus de 85 heures au cours d'un mois donné durant le programme du Hajj sont aussi rémunérés au taux double.

³ Estimation basée sur un programme de 78 jours (les heures supplémentaires et la paie normale ne sont pas comprises).

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079

Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252

Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707

Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)

Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)

Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)